

MOTION DEPOSEE PAR LE GROUPE SOCIALISTE ET APPARENTES

Séance du vendredi 22 octobre 2004

Objet : PACT ARIM du Val d'Oise

Un sondage publié le 5 octobre dernier par le quotidien *Le Parisien* révèle que le logement constitue l'une des préoccupations majeures des franciliens. Dans le Val d'Oise 16 à 20.000 dossiers de demandeurs de logement sont en souffrance à la Préfecture.

Le plan Borloo a confirmé le déficit considérable en la matière, tout en restant extrêmement flou sur les moyens financiers pour le réduire.

Le rapport de l'IAURIF présenté devant notre assemblée sur la situation du Val d'Oise nous a largement éclairés.

Dans notre département, il faut répondre à cette urgence par la construction de logements neufs, notamment en respectant la loi SRU qui aujourd'hui fait consensus, et en réhabilitant le parc de logements sociaux et les propriétés dégradées.

Le Conseil général doit agir en soutenant les structures qui ont fait leurs preuves dans ce domaine dont certaines sont en difficulté.

Aujourd'hui, on peut légitimement s'inquiéter de la situation du Pact Arim du Val d'Oise, organisme associé au département qui assure une mission essentielle visant à l'amélioration de l'habitat et à la création de logements locatifs privés pour les plus modestes.

Le Pact Arim se trouve actuellement dans une situation financière délicate. Ses difficultés sont dues pour partie aux nouvelles dispositions légales en matière de marchés publics et d'appels d'offre.

Le Pact Arim qui assure une mission sociale indispensable mais peu rémunératrice sera malheureusement déficitaire en 2004 (projection fin 2004 : - 65.518 €) avec une prévision 2005 très alarmante puisque un déficit de 400.000 € est évoqué.

Compte tenu de cette réalité, nous émettons le souhait que notre assemblée s'engage clairement afin d'assurer la pérennité du Pact Arim en lui permettant de poursuivre dans la sérénité sa mission au service des valdoisiens.